



Mon ordinateur a été volé chez le revendeur ...

Par **lex vox**, le **03/05/2013** à **17:28**

Bonjour,

Tout est dans le titre ; la marque de mon ordinateur vient de m'appeler pour m'indiquer qu'ils avaient été victime d'un cambriolage : dont mon pc portable ... Par je ne sais quel coup de chance : mes données ont été sauvegardés : à ma demande avant la reinitialisation.

Mon pc portable a été acheté en juin 2010.

Au titre de dédommagement : il me propose une machine plus performante garantie 3 mois seulement (modele expo de 2011 : qui ne marchait pas et qui a été reconstitué afin qu'elle fonctionne de façon très performante).

Ensuite elle ne sera pas garantie au delà d'aout 2013.

Est correct? puis je demandé un remplacement avec une garantie plus étendue ?

Merci